Informations de base

2025/3027(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la situation politique grave en Guinée-Bissau après le coup d'État du 26 novembre **Subject** 6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général **Zone géographique** Guinée-Bissau	

Acteurs principaux

Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire
	Service européen pour l'action extérieure	KALLAS Kaja

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
17/12/2025	Débat en plénière		
18/12/2025	Décision du Parlement	T10-0341/2025	Résumé
18/12/2025	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2025/3027(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B10-0568/2025	15/12/2025	

Proposition de résolution		B10-0572/2025	15/12/2025	
Proposition de résolution		B10-0573/2025	15/12/2025	
Proposition de résolution		B10-0574/2025	15/12/2025	
Proposition de résolution		B10-0575/2025	15/12/2025	
Proposition de résolution		B10-0579/2025	15/12/2025	
Proposition de résolution		B10-0586/2025	15/12/2025	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T10-0341/2025	18/12/2025	Résumé

Résolution sur la situation politique grave en Guinée-Bissau après le coup d'État du 26 novembre

2025/3027(RSP) - 18/12/2025 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 535 voix pour, 0 contre et 42 abstentions, une résolution sur la situation politique grave en Guinée-Bissau après le coup d'État du 26 novembre.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, Renew, Verts/ALE, The Left.

Le 26 novembre 2025, un groupe militaire, dirigé par le général Horta N'Tam, a pris le pouvoir par la force, interrompant illégalement le processus électoral à la veille de l'annonce officielle des résultats des élections. Les liens entre le meneur du coup d'État et le président sortant, M. Embaló, ont donné lieu à de graves allégations selon lesquelles le coup d'État aurait été orchestré afin d'éviter une défaite électorale.

Alors que les manifestants ont demandé aux autorités de publier les résultats des élections, la junte militaire a sévèrement réprimé les libertés civiles et des violations des droits de l'homme ont été signalées à l'encontre de manifestants et de journalistes. Au moins 18 personnes ont été détenues arbitrairement, parmi lesquelles des agents du gouvernement, des magistrats et des responsables politiques de l'opposition.

Le Parlement a condamné sans équivoque la prise du pouvoir par l'armée le 26 novembre 2025 et l'interruption du processus électoral. Il a demandé le rétablissement immédiat de l'ordre constitutionnel et du processus électoral en Guinée-Bissau.

Les députés ont condamné fermement l'usage disproportionné de la force par les forces de sécurité à l'encontre de la population. Ils demandé qu'une enquête indépendante soit menée sur les violations des droits de l'homme et que les responsables du coup d'État et des violations des droits de l' homme soient tenus de rendre des comptes. En outre ils ont exigé la libération immédiate et inconditionnelle des dirigeants de l'opposition politique, dénoncé la répression violente exercée par la junte à l'encontre des militants, des journalistes, des défenseurs des droits de l'homme et de la société civile et demandé la publication des résultats électoraux authentifiés hors de toute ingérence militaire ou politique.

Le Parlement a demandé à l'Union européenne de revoir immédiatement ses accords et ses financements, de veiller à ce que les fonds de coopération ne renforcent pas la junte et d'autres structures autoritaires, et de privilégier l'aide à la société civile démocratique. Le Conseil est invité à envisager des mesures restrictives à l'encontre des responsables du coup d'État et des violations généralisées des droits de l'homme.